



ACCUEIL [ACTUALITÉS](#) [PETITES ANNONCES](#) [ANNONCES LÉGALES](#) [COMMUNAUTÉ](#) JEUX [LOISIRS](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Le Pôle emploi se mobilise pour les...

BAR-SUR-AUBE

Le Pôle emploi se mobilise pour les vendanges

Réagir

Envoyer

Imprimer

Chaque année, il faut mettre en relation l'offre et la demande du vignoble. Un lourd travail qui nécessite une planification très en amont

Déjà en campagne pour recenser les besoins de main-d'œuvre auprès des viticulteurs, les conseillers des Pôles emploi recherchent d'ores et déjà le personnel susceptible de répondre aux besoins de la profession.

Candidats, à votre souris !

Dès maintenant, les candidats vendangeurs intéressés, qu'ils soient demandeurs d'emploi, étudiants, salariés ou retraités, peuvent se porter candidat en utilisant plusieurs modes d'inscription.

Par Internet sur [pole-emploi.fr](#) afin de consulter toutes les offres disponibles et télécharger la fiche de candidature à renvoyer ou déposer à l'agence Pôle emploi de votre domicile. Par téléphone en appelant le 39 40, ou en se présentant à l'agence Pôle emploi.

Les offres de vendangeurs ne proposent pas d'hébergement sur les bassins de Reims, Châlons-en-Champagne, Sézanne et Vitry-le-François. L'hébergement ainsi que le transport sont envisageables pour tous les autres bassins de la Champagne-Ardenne : Épernay, Bar-sur-Aube, Troyes. Rapprochez-vous dès maintenant de votre pôle emploi de Bar-sur-Aube.



Agrandir la photo

Le recrutement des vendangeurs débute

Haut de page

Auteur : *Éric BAILLY-BAZIN*

Article paru le : **17 juin 2010**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[> Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article ou alerter le modérateur *

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

* Vous avez la possibilité d'alerter le modérateur de tout contenu injurieux, diffamatoire ou raciste, attentatoire aux bonnes mœurs, à caractère violent ou pornographique, ou encore susceptible par leur nature de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents.

L'actu En images

Villepin surfe sur l'anti-sarkozysme

3/10

